

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(2\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin au chef de gare de la station du chemin de fer de Blois, 24 mai 1849](#)

Jean-Baptiste André Godin au chef de gare de la station du chemin de fer de Blois, 24 mai 1849

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection **Correspondant.e.s**

[Compagnie du chemin de fer d'Orléans à Bordeaux](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familiestère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamiliestère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[24 mai 1849](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Compagnie du chemin de fer d'Orléans à Bordeaux](#)

Lieu de destinationBlois (Loir-et-Cher)

Description

RésuméGodin sollicite le paiement d'une somme de 95 F pour l'indemniser d'un poêle de cuisine avarié pendant le transport ou bien la livraison de l'appareil à monsieur Gauchet en lui tenant compte de l'avarie. Godin évoque des poursuites

que Gauchet pourrait exercer contre la compagnie des chemins de fer.

Mots-clés

[Appareils de cuisson](#), [Chemins de fer](#), [Distribution des produits](#), [Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Procédure \(droit\)](#), [Transport de marchandises](#)

Personnes citées [Gauchet \[monsieur\]](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Compagnie du chemin de fer d'Orléans à Bordeaux

Genre Non pertinent

Pays d'origine France

Activité Transport

Biographie Compagnie de chemin de fer créée 1844 pour exploiter la ligne d'Orléans à Bordeaux. La compagnie fusionne en 1852 avec la Compagnie du chemin de fer de Paris à Orléans (PO).

Informations sur le document source

Cote FG 15 (2)

Collation 2 p. (337, 338)

Nature du document Copie manuscrite

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 26/04/2023

1869
Paris
21 mai

337

Monsieur ouvrier

Je vous remets sous ce pli mon reçu de la vente des débris et consignations. Du 20 mars 1869 pour vous, en fait le recouvrement comme il a été convenu je prie M Langlois de vous adresser le jugement que je vous serai obligé de me transmettre immédiatement

Paris

22

Monsieur Solley

Je tiens l'avantage de vous remercier pour votre part à mon expédition de 12 courant s'élevant de fr 334.00

Vous avez compris que les cuisiniers emballés avec le plus de soin étaient destinés à l'expédition ainsi que le Gauchet les effarmites et casseroles comme succursales de ces cuisiniers je vous prie de me donner des nouvelles de la manière dont les choses se passent et si la place que vous est accordée est convenable

P.S. l'époque prise pour la fin des livraisons que j'ai à vous faire suivant nos conventions étant pris d'urgence je prie vous de faire venir vos commandes quit vous reste sans doute encore des cuisiniers en magasin

Blois

24

Monsieur le chef de gare de la station du chemin de fer

Je suis au de M Gauchet M de Paris à Blois ainsi que l'administration du chemin de fer était refusé jusque au jour à la poste indument et à la livraison d'un poids de cuisine en fonte de fer destinée pendant le transport et dont j'ai fait l'expédition le 1^{er} janvier

dernier je viens vous prier de terminer
cette affaire soit en me payant le montant
de l'objet qui est de frs 95 ou en me faisant
la livraison de M^r Gouffet en lui tenant
compte de l'ancien

Je compte sur ce loyal arrangement de
votre part faite de quoi je me serais
contraint de presser M^r Gouffet d'acquies-
cer des poursuites contre la compagnie

agréé

couillet
mars 24

Monsieur Le Directeur Général
vous m'avez dit que M^r Gouffet
il convient avant tout Monsieur

de agir avec loyauté je vous prie vivement
que nous nous trouvions sur ce terrain
pour cela il faut M^r Gouffet de comprendre
je vous ai acheté en 4^{ème} 1549 des fontes
vous n'avez pas pu ou vous n'avez pas voulu
me les livrer j'ai été obligé de les acheter à
1 franc 50 et 2 francs au-dessus du prix usuel
cela après avoir laissé chez moi mes ateliers
et mes courses dont je n'ai pas eu le profit
de ces fontes de 1549 vous me
faites du tort par Monsieur Dufait que vous
ne pouvez ~~me~~ me fournir et il me propose
500 francs de dommages et intérêts il y avait
devant vous préjudice alors ne pouvant
plus compter sur vos fontes par ce achat
seigneur Pilog qui sont en déchargement
aussitôt vous m'offrez les vôtres cela se conclut

franchement je n'en ai pas besoin vous
le savez et si je me décide à mettre vos
fontes en magasin le pourrais faire aux
conditions que si c'était pour les consommateurs